

GRAND CHÂTELLERAULT RECRUTE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DIRECTION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Service Planification et instruction du droit des sols

CHEF DE PROJET PLUi (H/F)

A TEMPS COMPLET

(grade d'attaché)

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault (47 communes / 84 000 habitants) offre une qualité de vie enviable, un quotidien facile et simplifié à ses habitants. Au cœur d'un patrimoine naturel remarquable qui s'étend jusqu'à la ville centre, l'agglomération concilie commerce de proximité et industrie de pointe, sport et patrimoine, culture et douceur de vivre sur un territoire à taille humaine, pensé pour la famille et résolument tourné vers l'avenir. En travaillant à Grand Châtellerault, vous construirez chaque jour ce territoire, ses projets, son avenir. Vous intégrerez des équipes engagées pour un service public fort et de qualité aux côtés d'agents animés par le souci du bien vivre à Grand Châtellerault.

LES 10 BONNES RAISONS: <https://bit.ly/3jecqTJ>

L'ESPACE D'UNE VIE: <http://bit.ly/3oN3dCn>

Contexte/organisation :

Au sein du service Planification et Instruction du Droit des Sols, le chef de projet contribue aux missions de planification, de conseil et d'expertise dans le cadre de l'élaboration de plan local d'urbanisme intercommunal. Il pourra être amené à réaliser des études stratégiques à la fois territoriales et/ou thématiques (Site patrimonial remarquable, Règlement Local de Publicité, etc...).

Principales missions du poste :

- Conduire, mener et piloter toutes les études relatives à l'élaboration des documents de planification urbaine de l'Agglomération,
- Apporter une expertise sur la prise en compte des enjeux d'aménagement du territoire nouvellement créé dans les documents d'urbanisme,
- Coordonner les diagnostics et études préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme,
- Produire l'ensemble des documents réglementaires liés à la planification urbaine : rapports de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, Règlement, Zonage (Aire de Mise en Valeur Architecturale, Règlement Local de Publicité...),
- Assurer l'animation de la démarche et l'interface entre les élus, les acteurs locaux et représentants institutionnels et le (les) bureau(x) d'études,
- Assurer une démarche transversale et le partage des données avec l'ensemble des services communautaires (habitat, SIG, aménagement du territoire, développement économique, etc.),
- Animer les diverses réunions, comités techniques ou de pilotage nécessaires à l'élaboration des documents de planification,
- Animer et suivre les démarches de concertation avec la population et contribuer à la production de supports de communication,
- Prendre part aux études ou réflexions stratégiques menées à des échelles variées et assurer une mission d'appui technique et d'ingénierie aux communes dans le cadre de leurs projets,
- Alimenter la veille juridique en matière d'urbanisme et mener les recherches documentaires appropriées et indispensables, afin de conforter les procédures.

Profil :

Issu d'une formation supérieure (bac +4/5) en aménagement, urbanisme, architecture et/ou justifiant d'une expérience professionnelle significative dans ces domaines, vous avez connaissance du fonctionnement des collectivités locales, vous maîtrisez la méthodologie de dialogue territorial (géographie, sociologie urbaine et rurale) et les dispositifs de redynamisation territoriale. Vous maîtrisez également l'élaboration et la passation de marchés publics de prestations intellectuelles et les outils bureautiques et de cartographie traditionnels et spécifiques à l'urbanisme. Vous faites preuve d'aisance rédactionnelle, de capacités d'analyse et de synthèse. Doté d'une grande aisance relationnelle, vous savez travailler en équipe et en transversalité et avez le sens de l'écoute et de la pédagogie. Vous êtes rigoureux, organisé et autonome. Le permis B est indispensable en raison de déplacements fréquents sur le territoire

Poste à pourvoir le 1^{er} février 2025

Rémunération, conditions de travail et avantages sociaux proposés :

Rémunération :	Traitement indiciaire + RIFSEEP + prime annuelle
Congés annuels :	25 jours + 2 jours de fractionnement
Organisation du travail :	Cycles de travail de 35h à 38h30 avec RTT + poste éligible au télétravail (selon le protocole)
Avantages sociaux :	Participation prévoyance maintien de salaire + participation mutuelle labellisée (pour les titulaires sous conditions) + CNAS + COS

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires ou attestation pour les lauréats de concours) sont à adresser par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS 90618, 86106 CHATELLERAULT Cedex ou par mail – recrutement@grand-chatellerault.fr